



Édimac 2006

Carrefour N° 31, décembre 2006

CARRÉ FOUR



Bulletin de l'Association des personnes retraitées du Cégep de Sainte-Foy

Coordonnateur :

Fernand VILLEMURE

Correction de texte :

Fernand VILLEMURE

Sommaire :

Le voyage au Costa Rica de	1
par Geneviève SOLASSE	
Les énigmes (14) de Gilles	3
par Gilles OUELLET	
Suggestion de lecture	4
par Jacques COURCHESNE	
Chronique internet	4
par Jacques COURCHESNE	
Mademoiselle Paré	5
par Pierre LAROSE	
Randonnée le long de la rivière du Cap Rouge	6
par Jacques COURCHESNE	
Si l'enfer existe	8
par André PAQUET	
Info Alliance	9
par André GOULET	
Déclaration commune	10
Les avantages aux retraités par le Cégep	12
Les employés retraités en 2006 du Cégep	13
Annonces et rappels	14
par Fernand VILLEMURE	
Vœux du Conseil	16
Réception des Fêtes 2006	Couverture verso

Mise en page :

Robert MUCKLE

Traitement graphique :

Robert MUCKLE

LE VOYAGE AU COSTA RICA D'ADRIENNE B. ET DE GENEVIÈVE S. (SUITE ET FIN)

par Geneviève SOLASSE

Notre première semaine s'achève et la plupart des membres du groupe vont rentrer à Montréal, mais nous sommes six à prolonger notre séjour d'une semaine, vouée au calme. Deux couples sympathiques s'envolent dans une presqu'île de la côte pacifique et nous-mêmes descendons dans la baie de Jaco, un peu plus au sud.

La bourgade de Jaco est plus ou moins attirante, la plage immense est faite de sable sombre et nous allons fréquenter l'une et l'autre plutôt en fin d'après-midi : pour communiquer par internet, admirer le soleil couchant et patouger dans l'océan. L'essentiel de nos journées se passera à l'hôtel où nous déclinons les propositions d'excursions (en bateau, entre autres !). La chambre est petite ici, mais la piscine est grande et le jardin très joli. Pas une seule goutte de pluie durant cette semaine. La vie se déroule souvent au bord de la piscine, où les iguanes se plaisent aussi et se montrent facétieux. Adrienne dessine, lit, nage, parle avec

le personnel ; je lis et je nage. Un jour pourtant, nous gravissons une colline au sommet de laquelle on nous a garanti que nous verrions des toucans. Longue ascension, aux deux-tiers par une piste assez large, le reste par des sentiers de chèvre. Nous ne voyons qu'un toucan, mais ses belles couleurs sont illuminées par le soleil ; nous rencontrons deux mini-grenouilles. Bilan un peu maigre



donc ; cependant le paysage est grandiose et nous sommes fières de notre effort. C'est finalement la veille de notre départ que des toucans viendront à nous, un couple qui s'est posé sur un grand palmier au moment du petit-déjeuner et qui se laisse longuement admirer et photographier.

La faune annoncée a donc tenu ses promesses, sauf en ce qui concerne les perroquets, que nous pensions nombreux et faciles d'accès. Hélas ! Le tourisme les fait reculer, nous dit-on. Les voyageurs de notre avion qui ont choisi le circuit des montagnes ont eu, eux, la chance de voir des aras et même le quetzal, l'oiseau mythique appelé aussi « serpent



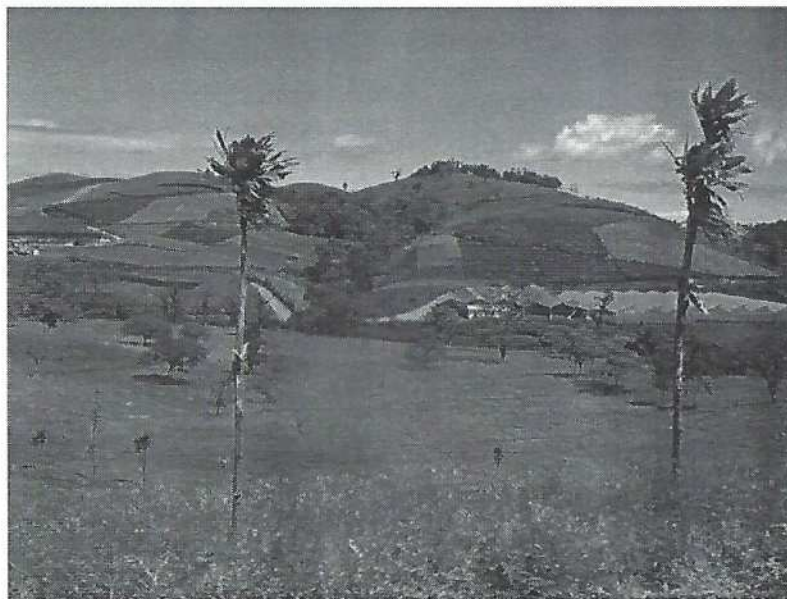
à plumes ». Quant aux jaguars, pumas et autres félins, nous ne tenions pas vraiment à les rencontrer et nous avons appris sans déception exagérée qu'ils se cachent au fond des forêts.

Nous ne sommes donc nullement déçus de notre séjour, en dépit des émotions imprévues de la première semaine. Outre la flore et la faune qui nous ont souvent émerveillées, nous n'avons rencontré que des Costaricains accueillants, généralement compétents ou alors pleins de bonne volonté. Les habitants de ce pays bénéficient de certaines protections sociales, y compris une forme d'assurance-maladie ; les enfants sont tous scolarisés et dans le moindre village, on les voit porter leur uniforme pour fréquenter l'école publique, ou s'amuser dans des terrains de jeux aménagés. Il règne, dit-on, peu d'inégalité

de richesse entre les gens et si la plupart des maisons sont modestes – faibles dimensions et toits de tôle, ne serait-ce qu'à cause des séismes fréquents –, nous n'avons vu aucun mendiant. Les gens sont correctement vêtus et les vendeurs ambulants ou autres commerçants se montrent discrets. La sécurité passe pour satisfaisante, la corruption semble absente et la démocratie fonctionne. Le Costa Rica a aboli son armée en 1949 et son président a gagné le prix Nobel de la paix dans les années 80 pour avoir contribué à rétablir la concorde chez ses voisins.

Pour des touristes qui répugnent à jouer les voyeurs devant la misère de certains pays en voie de développement, le Costa Rica, parmi tous ses mérites, représente donc aussi une destination qu'on pourrait qualifier de « mentalement confortable ».

Photos : Adrienne Bouchard ■



LES ÉNIGMES DE GILLES (14)

par Gilles OUELLET

Avant de donner la solution de la dernière énigme et l'énoncé d'une nouvelle, je veux souligner que notre confrère Fernand a imaginé une solution à l'énigme 12 différente de celle que j'ai donnée et qui conduit à la même réponse. Au lieu de considérer les deux premières lettres des villes (Douvres, Régina, Miami, Fatima, ...) il a détaché les dernières lettres (es, a, i, a, ...), complété la suite avec « es » et ainsi ajouté la ville de Solesmes à la suite de villes. Bravo ! Comme d'habitude, je vous donne maintenant la solution de l'énigme du dernier Carrefour. C'est toujours un plaisir pour moi de recevoir vos commentaires et de discuter de votre solution. D'ici là, amusez-vous bien !

Solution de l'énigme 13

Rappel de l'énoncé : Au cours de l'été, mon cousin Aurèle, qui habite la petite ville de Saco dans le Maine, est venu nous visiter. En arrivant chez moi, il me raconte un fait cocasse : « En partant de chez moi, dit-il, j'avais dans mes poches un certain montant en dollars américains. À la frontière, j'ai changé mes dollars américains en dollars canadiens. On m'a remis alors 1.15\$ canadien pour chaque dollar américain. En cours de route, d'Armstrong à Québec, j'ai dépensé 51\$

(canadiens, bien sûr). Arrivé à Québec, j'ai le même montant qu'à mon départ de Saco, (mais en dollars canadiens toutefois) ». Quel est donc ce montant ?

Solution : Si on désigne par x le montant cherché, on peut traduire les données du problème ainsi : $x \times 1,15 - 51 = x$

En résolvant cette équation du premier degré à une inconnue, on trouve $x = 340$. On peut aisément vérifier que ce montant répond aux exigences de l'énoncé.

Énigme 14 :

Comme plusieurs d'entre vous, j'ai reçu au début de l'automne une nouvelle évaluation foncière pour ma propriété. En comparant celle-ci avec les précédentes, j'ai noté que la superficie de mon terrain, mesurée en pieds carrés, est de 5890. Je ne me souvenais plus des dimensions de mon terrain. Toutefois je me rappelais qu'il est rectangulaire, que la largeur est un nombre pair et la longueur un nombre impair inférieur à 100. Quelles sont les dimensions de mon terrain ? ■



SUGGESTION DE LECTURE

par Jacques COURCHESNE

Suggestion de lecture : *Man's Search for Meaning* de Victor E. Frankl

Ce livre se divise en deux parties. La première traite de la période que Frankl a passée dans des camps de concentration ; c'est une partie un peu pénible mais enrichissante du livre. Cependant, la deuxième partie traite de la logothérapie ; cette partie est beaucoup plus facile à lire et c'est une réflexion assez intéressante sur le sens de la vie.

Frankl écrit qu'il y a trois moyens à utiliser pour donner un sens à sa vie. Le premier est en créant une œuvre ou en faisant une action. Le deuxième est en expérimentant quelque chose ou faisant la rencontre de quelqu'un. L'on peut donc, selon lui, trouver un sens à la vie par le travail ou par l'amour. Le troisième moyen est plus ardu car c'est en s'élevant au-delà de la situation où l'on se trouve, même en face de l'adversité comme la maladie, et de se changer soi-même. *Man's Search for Meaning* est un livre remarquable et inspirant qui est également disponible en français, mais au double du prix de la version anglaise. ■

CHRONIQUE INTERNET

par Jacques COURCHESNE

Voici un site qu'il fait bon connaître quand vous naviguez sur Internet ; il s'agit du site de la Bibliothèque nationale du Québec (<http://www.banq.qc.ca/>). On y trouve une mine de renseignements intéressants comme les quotidiens d'un peu partout dans le monde ou encore des archives sonores des vieilles chansons québécoises d'antan.

Il est également possible d'écouter à volonté de la musique provenant de la discothèque de la collection complète de Naxos. Quoi de mieux que d'écouter cette musique en naviguant sur Internet ! Vous pouvez aussi obtenir des renseignements fort utiles si vous vous intéressez à la généalogie. Somme toute, fréquenter la Bibliothèque nationale du Québec est une aventure passionnante et vous pouvez en devenir membre tout à fait gratuitement. ■



MADemoiselle PARÉ

par Pierre LAROSE

Tout a commencé lors du petit déjeuner mensuel des retraités du Collège en janvier alors que je demandais tout bonnement à un collègue le genre d'activités communautaires qui l'intéressait. Il piqua alors ma curiosité lorsqu'il me répondit qu'il participait à l'organisation de soupers en faveur des personnes retraitées de l'enseignement, âgées de 75 ans et plus et vivant seules, tout en me précisant du même souffle que l'aînée du groupe avait 104 ans. Ma mémoire se mit alors à faire des bonds dans le temps...

En effet, avide lecteur de journaux, j'avais gardé une photo parue dans *Le Soleil* en 2001 montrant ma première institutrice, Mademoiselle Aldéa Paré fêtant ses 100 ans en compagnie de ses anciens élèves de l'année 1937-1938 de l'école Saint-Dominique, rue Bourlamaque, à Québec. Je lui mentionnai alors ce nom et, à mon grand étonnement il me répondit qu'il s'agissait probablement de cette personne. Je lui demandai alors de bien vérifier et de me donner éventuellement les coordonnées de Mlle Paré.

Par courriel me parvint donc la confirmation du nom accompagnée de l'adresse. Il va sans dire que mon institutrice de première année a été une dame très spéciale dans ma vie car, outre

ma mère, mes deux grandes sœurs, mes deux grands-mères et mes nombreuses tantes, elle a été la première femme à m'entourer d'autant d'affection, raison pour laquelle j'en gardais toujours un souvenir ému. Je me rappelais surtout ce beau sourire si communicatif qui rayonnait de son visage sitôt notre arrivée en sa classe.

Je me présentai donc fin janvier à la résidence de personnes âgées où elle loge. J'arrivai à l'étage en me demandant ce que serait cette rencontre imprévue. Au moment où la préposée lui annonçait mon arrivée je l'entendis lui répondre qu'elle ne se rappelait pas du nom de famille prononcé. Le contraire d'ailleurs m'aurait tellement étonné que j'en aurais perdu mes moyens. Ému, j'entrai doucement dans la chambre pour retrouver avec joie celle qui m'avait si agréablement transmis le goût d'apprendre.

Nous avons entrepris alors de remonter le temps ou plutôt de refaire le parcours de sa vie alors que jeune fille elle quittait son St-Raphaël natal pour aller enseigner à Armagh, toujours dans le beau comté de Bellechasse à une époque où une laïque qui se destinait à l'enseignement public pouvait évidemment se marier mais risquait toujours d'y perdre son emploi advenant une grossesse, en l'absence

de convention collective la protégeant. Puis elle vint très tôt dans sa carrière pratiquer son métier à Québec de 1935 à 1961 jusqu'à ce que le Département de l'instruction publique l'oblige à prendre sa retraite à ses 60 ans.

Quel plaisir ce fut de converser avec une personne si significative dans ma vie

de petit gars avec, en guise de prime, un rappel émouvant du passé à travers son récit de l'époque vécue ! Avec une telle capacité de se remémorer des souvenirs et malgré sa fatigue à entretenir une conversation, nous nous sommes quittés en nous promettant de récidiver dans les semaines qui viendront.

Sainte-Foy, octobre 2006 ■

RANDONNÉE LE LONG DE LA RIVIÈRE DU CAP ROUGE

par Jacques COURCHESNE

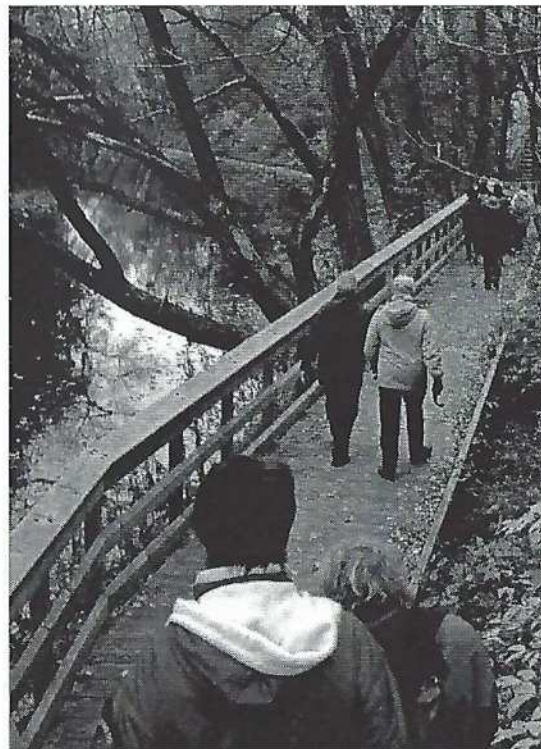
Mercredi le 11 octobre dernier, une quinzaine de retraité(e)s, armé(e)s de bons vêtements imperméables et chauds, s'étaient donné(e)s rendez-vous sous des cieux menaçants dans le stationnement de la petite église de Saint-Félix de Cap Rouge à 9 heures. Nous sommes donc partis le long de la rivière Cap Rouge en suivant les pas enthousiastes de Jean-Claude Bélanger, notre guide. J'accompagnais Jean-Claude au départ et nous allions d'un bon pas pour nous rendre compte au bout d'une dizaine de minutes que le groupe ne suivait pas avec la même vitesse. Nous avons donc ralenti la cadence pour attendre nos amis. Les arbres, eux, étaient passablement déplumés de beaucoup de leurs feuilles d'automne et quelques canards voguaient lentement sur la rivière Cap Rouge. Nous avons fait un premier arrêt dans une

petite boutique de la rue Provancher arborant une bien curieuse inscription : « On this site in 1897 nothing happened » Quelle belle plaque historique ! D'ailleurs un joli chat gardait la porte d'entrée de la boutique où plusieurs d'entre nous ont passé une dizaine de minutes.



Par la suite, Jean Beaudoin nous a rejoints et nous avons continué notre promenade le long de la rivière Cap Rouge qui a été ainsi nommée par Jacques Cartier lui-même. Rendus au coin des rues Provancher et de la Rivière, nous avons appris qu'il était possible de traverser l'intersection en diagonale à condition que les feux pour piétons fonctionnent dans les deux directions simultanément. Après avoir traversé la rue de la Rivière, nous avons entrepris la plus belle partie du périple longeant la rivière. À cet endroit, il y a plusieurs escaliers et des points de vue magnifiques avec de beaux arbres surplombant la rivière.

À un moment donné, nous avons traversé un petit pont suspendu au-dessus de la rivière. À la fin de la randonnée, Jacques Courchesne et Jean Beaudoin fermaient la marche loin derrière le peloton principal en terminant la promenade sous le parapluie. La randonnée s'est terminée par un bon repas au restaurant le Gwalam de Cap Rouge. Ce fut de bien beaux moments pour se retrouver entre amis et collègues. Cette randonnée pédestre a été une excellente occasion de bavarder entre amis et collègues et si vous n'y étiez pas, vous pourriez vous rappeler les mots de notre cher Richard Desjardins : « J'aurais dû donc dû » y aller moi aussi.



Ont participé à la randonnée : Jean Beaudoin, Jean-Claude Bélanger et son épouse, Adrienne Bouchard, Jacques Courchesne, Renée Côté, Louis Deschambault, Bill Donnelly, Rodrigue Gagnon, Roland Legendre et son épouse, Gilles Ouellet et son épouse, André Paquet et son épouse, Maryse Pineau, Geneviève Solasse, Gérard Viaud, Fernand Villemure et son épouse. ■

Photos : Jacques Courchesne

PROPRIÉTÉS DE L'ENFER

par André PAQUET

Ci-dessous est la version d'une question « bonus » de chimie donnée à l'Université de Montréal. La réponse d'un étudiant a été si loufoque, mais bien démontrée, que le professeur l'a partagée avec ses collègues, via internet, et c'est pourquoi nous avons le plaisir de la lire...

Question bonus : L'enfer est-il exothermique (évacue de la chaleur) ou endothermique (absorbe de la chaleur) ?

La plupart des étudiants ont exprimé leur croyance en utilisant la loi de Boyle (si un gaz se dilate, il se refroidit et inversement) ou ses variantes. Cependant un étudiant eut la réponse suivante :

Premièrement, nous avons besoin de connaître comment varie la masse de l'enfer avec le temps. Nous avons donc besoin de connaître à quel taux les âmes entrent et sortent de l'enfer. Je pense que nous pouvons assumer sans risque qu'une fois entrée en enfer, l'âme n'en ressortira plus. Du coup, aucune âme ne sort. De même pour le calcul du nombre d'entrée des âmes en enfer, nous devons regarder le fonctionnement des différentes religions qui existent de par le monde aujourd'hui. La plupart de ces religions affirment que si vous n'êtes pas un membre de leur religion, alors vous

irez en enfer. Comme il existe plus d'une religion exprimant cette règle et comme les gens n'appartiennent pas à plus d'une religion, nous pouvons projeter que toutes les âmes vont en enfer...

Maintenant regardons la vitesse de changement de volume de l'enfer parce que la loi de Boyle spécifie que pour que la pression et la température restent identiques en enfer, le volume de l'enfer doit se dilater proportionnellement à l'entrée des âmes.

Cela donne deux possibilités :

1- Si l'enfer se dilate à une vitesse moindre que l'entrée des âmes en enfer, alors la température et la pression en enfer augmenteront indéfiniment jusqu'à ce que l'enfer éclate.

2- Si l'enfer se dilate à une vitesse supérieure à la vitesse d'entrée des âmes en enfer, alors la température diminuera jusqu'à ce que l'enfer gèle.

Laquelle choisir ?

Si nous acceptons le postulat que ma camarade de classe Natacha m'a répondu durant ma première année d'étudiant : « il fera froid en enfer avant que je couche avec toi » et en tenant compte du fait que j'ai couché avec elle la nuit dernière, alors l'hypothèse doit être vraie et alors je suis

sûr que l'enfer est exothermique et a déjà gelé. Corollaire de cette théorie, c'est que comme l'enfer a déjà gelé, il s'ensuit qu'il n'accepte plus aucune âme et du coup qu'il n'existe plus... Laissant ainsi seul le paradis, ainsi prouvant l'existence d'un

être divin, ce qui explique pourquoi, la nuit dernière, Natacha n'arrêtait pas de crier « oh mon dieu ».

Note : 10/10 ■

INFO ALLIANCE

AAR ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS

Solidaires et actifs

15 novembre 2006

LE TRAIN EST EN MARCHÉ

Secteurs public et parapublic :

Un an déjà s'est écoulé depuis que le gouvernement du Québec a mis fin brusquement et brutalement à la négociation avec les syndicats de ses employés des secteurs public et parapublic. Cela sans avoir touché le dossier de la retraite. Il fixait même à 2010 le moment de retourner aux tables de négociation. Adieu donc l'indexation ? NON !

C'était en effet mal nous connaître. Si le décret gouvernemental imposait la paralysie aux syndicats, il sonnait le réveil des associations de personnes retraitées. Ces dernières ne cherchent pas la querelle, elles veulent tout simplement être respectées. Si la locomotive syndicale

a été mise hors circuit jusqu'en 2010, nous devons la remplacer. Le dossier retraite doit rester « en traitement », du moins en ce qui concerne l'indexation des rentes de retraite, ceci afin de mettre fin le plus rapidement possible au cercle vicieux de l'appauvrissement qui se nourrit depuis 25 ans bientôt de la non protection de notre pouvoir d'achat. Nous voulons nous expliquer et recevoir des explications, en direct et de façon officielle. Il nous faut une table de travail avec le gouvernement, une Table où nous serions de vrais interlocuteurs. Ce « projet locomotive » a été préparé par une association membre de l'Alliance, l'A. R.E.Q., et adopté en juin par l'assemblée annuelle de l'Alliance. Il est en voie de réalisation. Un groupe de travail a été mis sur pied regroupant 5 associations qui en seront à leur 5^{ème} rencontre le 16 novembre. Des rencontres régionales ont déjà été réalisées de même que quelques manifestations. Ces rencontres d'une durée de 2 heures font le tour de la question et se terminent par l'adoption

d'une déclaration commune. L'objectif de cette opération est d'obtenir la mise sur pied de la Table de travail avec le gouvernement. En annexe, vous trouverez entre autres la liste et les coordonnées des rencontres tenues et à venir, de même que le projet de déclaration qui a déjà été adopté dans chaque rencontre tenue. Le train est en marche.

Vous comprenez que, pour la réussite de ce projet, nous devrions toutes et tous, dans la mesure du possible, embarquer dans ce train qui est nôtre. Ce message d'INFO ALLIANCE s'adresse aux représentantes et représentants des associations membres de l'Alliance afin de leur demander

de communiquer avec leurs membres pour les inciter à participer dans leur région aux rencontres à venir. Il suffit de se rendre aux endroits indiqués. C'est un coup de pouce personnel de deux petites heures à donner à notre cause commune.

Le train est en marche et vous connaissez les endroits où il s'arrête. Il ne reste qu'à embarquer pour vous joindre aux autres.

André Goulet, président

22 novembre, de 13h00 à 15h00

Auditorium de l'ENAP ■

DÉCLARATION COMMUNE

Déclaration soumise aux participantes et participants lors des ralliements de personnes retraitées des secteurs public et parapublic

Demande d'une Table de travail permanente avec le gouvernement

Nous, personnes retraitées des secteurs public et parapublic, adhérons pleinement à la Déclaration suivante :

CONSIDÉRANT que depuis 1982, la loi 68, décrétée par le gouvernement, a désindexé nos rentes de retraite, nous subissons une perte de pouvoir d'achat ;

CONSIDÉRANT que cela fera bientôt vingt-cinq (25) ans que les personnes retraitées touchées par cette loi, subissent la désindexation ;

CONSIDÉRANT que durant notre vie de travailleuses et de travailleurs nous avons contribué de façon involontaire afin d'anticiper les effets négatifs de la valeur de notre revenu de retraite telle une hausse de l'inflation ;

CONSIDÉRANT que les gouvernements successifs ont refusé et refusent de capitaliser la part de la cotisation du gouvernement ;

Nous, personnes retraitées, n'acceptons pas :

D'être oubliées à chaque négociation et de vivre encore aujourd'hui avec une désindexation ;

D'être oubliées lorsque des surplus actuariels importants se sont dégagés à la caisse de retraite, malgré notre contribution à la réalisation de ce surplus ;

Nous, personnes retraitées, nous nous engageons :

À poursuivre nos actions en vue de maintenir le pouvoir d'achat des personnes retraitées comme la participation à la gouvernance de la CARRA ;

À lutter pour contrer l'appauvrissement qui s'amplifie avec le phénomène du vieillissement de la population et l'accroissement de l'espérance de vie ;

À sensibiliser et à rassembler toutes les personnes retraitées touchées par cette dégradation du pouvoir d'achat ;

Nous, personnes retraitées, demandons :

Au gouvernement de créer instamment une Table de travail permanente avec nos représentantes et représentants des Associations de personnes retraitées pour trouver une solution acceptable afin de corriger la désindexation ;

Demandons à chaque chef de parti politique de prendre position sur le dossier

de l'indexation et la mise sur pied d'une table de travail permanente.

Le mercredi 22 novembre, à l'auditorium de l'Énap, deux membres du Conseil, Rodrigue Gagnon et Fernand Villemure, ont assisté à la réunion, pour la région (03) de Québec, des associations de retraités que regroupe l'Alliance. Ils ont ainsi pu participer au vote, qui fut unanime, pour approuver la présente « Déclaration commune ». La salle de 200 personnes était plus que pleine (217 présences).

L'Alliance des associations de retraités (AAR)

L'Association québécoise des directeurs et directrices des établissements d'enseignement retraités (AQDER)

L'Association des professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ)

Le Regroupement des infirmières et infirmiers retraités (RIIR)

L'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.) ■

PROGRAMME POUR LE PERSONNEL RETRAITÉ ET PRÉRETRAITÉ

Avantages offerts au personnel retraité

Le Cégep de Sainte-Foy met à la disposition de la personne retraitée certains services gratuits, d'autres à des tarifs avantageux.

Carte d'identité

La personne retraitée reçoit une carte d'identité confirmant son statut de personne retraitée lors de son départ à la retraite.

Vignette de stationnement

À la demande de la personne retraitée, le Cégep lui émet gratuitement une vignette de stationnement permanente.

Journal du Cégep de Sainte-Foy

La personne retraitée qui désire recevoir le Journal du Cégep doit en faire la demande au Service des communications au numéro de téléphone 659-6600, poste 3733.

Le Web peut être consulté sur le site internet à l'adresse www.cegep-ste-foy.qc.ca et en cliquant sur Quoi de neuf ?

Bibliothèque

La personne retraitée et son conjoint peuvent, selon les conditions établies, emprunter gratuitement des documents au comptoir du prêt du Centre des médias.

Secrétariat et reprographie

La personne retraitée bénéficie de

services de secrétariat et de reprographie aux mêmes tarifs que les syndicats et le personnel en fonction.

Centre sportif

La personne retraitée bénéficie du même tarif que les employés du Cégep sur certaines activités du Centre sportif. Il s'agit d'une réduction de 30%.

Un abonnement pour l'une ou l'autre des activités suivantes :

- piscine et sauna ;
- racquetball, squash ou balle au mur ;
- piscine, racquetball, squash et balle au mur.

Un abonnement au centre de conditionnement physique.

Une carte de participation donnant accès :

- aux heures de bain libre à l'horaire ;
- aux réservations en journée des courts de badminton, racquetball et squash, aux heures offertes par le secteur des activités sportives ;
- à une activité du programme intracolégial à l'exception du centre de conditionnement physique (lorsque des places sont disponibles).

Pour se prévaloir de ces divers services et activités, se présenter au bureau du Service des activités sportives, local B 216

ou téléphoner au 659-6600, poste 3609 pour de plus amples informations.

Service des activités socioculturelles et communautaires

Les activités organisées par le Service des activités socioculturelles et communautaires sont offertes à la personne retraitée et à son conjoint au tarif étudiant (Cégep en spectacle, pièces de théâtre...).

Le calendrier des expositions à la Galerie Trompe-l'Œil est envoyé à la personne retraitée en début d'année. La personne retraitée doit alors se considérer comme invitée à tous les vernissages.

Formation continue

Les cours crédités dispensés par la

Direction de la formation continue sont offerts au personnel retraité à demi-tarif. Ceci ne doit pas avoir pour effet d'obliger le Collège à organiser des cours ni à engager du personnel supplémentaire. Pour connaître les cours offerts, téléphoner au 659-6620.

Salle Albert-Rousseau

Sur présentation de leur carte de personne retraitée du Cégep de Sainte-Foy au guichet de la Salle Albert-Rousseau, les personnes retraitées se verront remettre gratuitement la carte-privilege de la Salle Albert-Rousseau soit la Carte d'Albert.

La Direction du personnel et des affaires corporatives

Le 16 septembre 2005 ■

EMPLOYÉS RETRAITÉS EN 2006 CÉGEP DE SAINTE-FOY

Gérald Allard Philosophie

Estelle Bouchard Direction du Personnel et des Affaires corporatives

Louise Boucher-Laforce Service du Cheminement scolaire

Jacques Chandonnet Musique

Ginette Castonguay Biologie et T.I.R.B.

Jean-Charles Cotnam Chimie

Hélène Delisle Technologie d'analyses biomédicales

Odette Demers Biologie et T.I.R.B.

Paul Deslauriers Service de la reprographie

Jules Fontaine Biologie et T.I.R.B.

Jean-Marie Gagnon Service de l'entretien spécialisé

Marcel Gauthier Informatique

Jean-Charles Juhel Services adaptés

Jacques Labrecque Éducation physique

Jacques Lamontagne Service du Cheminement scolaire

Danièle Montplaisir Chimie

Rita Ouimette Technique d'éducation à l'enfance

Guy Parent Psychologie

Yvon-Robert Plante Éducation physique

Pierre Renand Administration et Techniques administratives

Adrienne Richard-Rhéaume Musique

Jean Rioux Éducation physique

André Veilleux Service de l'aménagement ■

ANNONCES ET RAPPELS

1. La date de tombée du prochain Carrefour, # 32, est fixée au 14 février 2007.

2. Notre collègue retraité, Jean-Marc Loisel, faisait le 9 juillet dernier la présentation d'une exposition intitulée *Tel père, Tel fils*, à laquelle d'ailleurs il avait été associé à titre de chercheur. Installée dans la Maison Sir Étienne-Paschal Taché, à Montmagny, l'exposition évoque le parcours des fils Eugène et Jules Taché en tant que cartographes, arpenteurs et géomètres. La présentation par Jean-Marc de cette exposition a été faite devant le Maire de Montmagny ainsi que devant les descendants d'Étienne-Paschal et des familles collatérales.

3. Tous les membres qui ont donné leur adresse courriel lors du renouvellement de leur cotisation peuvent être assurés de recevoir information et invitations en provenance du Conseil d'administration. Les autres membres, qui n'ont pas accès à une telle adresse (courriel), devraient avertir l'un ou l'autre des membres du Conseil du moyen le plus efficace (téléphone, par exemple) pour recevoir ces informations et invitations?

4. Des « jeunes » comptent sur nous pour leur apprendre un passé qu'ils aimeraient bien connaître. Comment tel département est-il né ? Comment le Cégep s'est-il agrandi ? Est-ce vrai

qu'il y eut un igloo là où se trouve la cafétéria ? Le syndicat a-t-il été fondé en même temps que le Cégep ? Etc. Au Collège, une ouverture est faite pour une telle « Chronique du passé ». À nous de jouer ! Ceux qui seraient intéressés à en faire une (ou plusieurs) sur un sujet (ou plusieurs), veuillez communiquer avec Louis Deschambault au 653-4207.

5. Deux fidèles membres de notre association nous ont quittés récemment. Léopold Grenon, professionnel de l'aide pédagogique, est décédé le 16 octobre dernier et ses funérailles ont eu lieu à l'église St-Dominique le samedi suivant. Quant à Antonio Picard, professeur d'anglais au Cégep, il est décédé le 26 octobre à 88 ans et ses funérailles ont eu lieu à l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle le jeudi 2 novembre. Au nom des membres de l'Association, le Conseil d'administration offre ses condoléances aux personnes endeuillées.

6. Atelier sur les artistes québécois. Le cours vise à élargir ses connaissances en histoire de l'art du Québec au 20^e siècle et à explorer la pratique et les styles développés par certains artistes de cette période.

L'atelier concerne des exercices pratiques sur ces artistes contemporains sélectionnés tels Marcelle Ferron, Riopelle, Le Sauter, Yacourto, Pellan, J.P. Lemieux et autres.

Pour informations : Isabelle Côté
418) 525-5623

Maîtrise en arts visuels et ancienne du
CÉGEP Sainte-Foy
COÛT : 5 \$/heure

N. de participants : maximum de 5 par
groupe

Lieu : atelier de l'artiste au 138 – 18^e
Rue, Québec

Calendrier : les mardis de 13h à 15h
(2h par séance)

8 ateliers par groupe débutant le
23 janvier 2007

Matériel : tablette à croquis + crayon
au plomb HB

Votre Conseil d'administration depuis le
17 mai 2006 :

coprésidents

Louis Deschambault, au 653-4207, ou
ldchambo@mediom.qc.ca

Roland Legendre, au 653-7470, ou
rolandlegend@aol.com

secrétaire

Claudette Boutin, 839-5802 ou cboutin@
aei.ca

trésorier

Rodrigue Gagnon, au 651-3409, ou
joro@mediom.com

conseillers

Alberte Arsenault, au 523-5886, ou
pi.pichette@videotron.ca

Fernand Villemure, au 658-1689,
villemure5@sympatico.ca

conseiller spécial

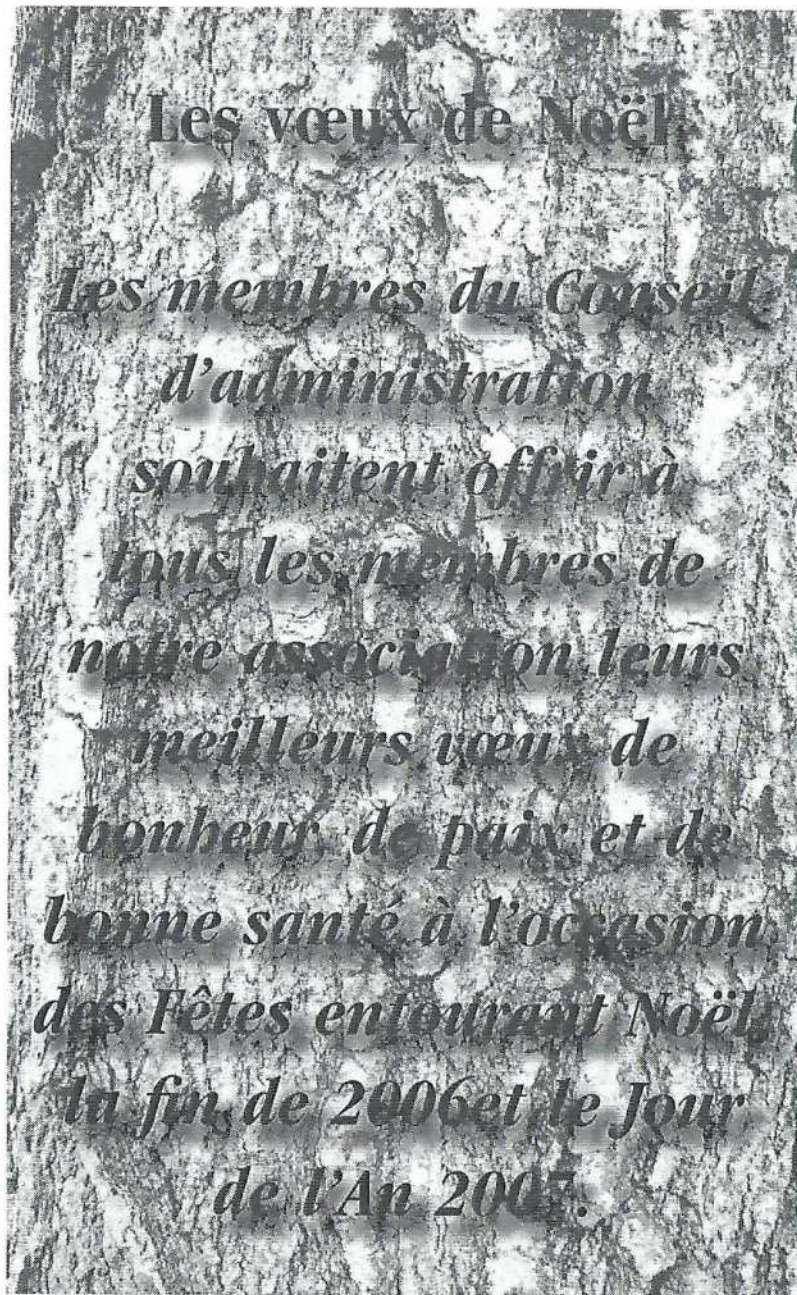
Jacques Couchesne, 337-4158 ou jcour@
cite.net

le « coach »

Bill Donnelly au
656-0421, ou bill-ann@sympatico.ca

Photo : Robert Muckle (*Phalénopsis purpurea*)





RÉCEPTION DES FÊTES 2006

par Fernand VILLEMURE

Vous avez reçu une invitation du Directeur général du Cégep de Sainte-Foy pour la Réception des Fêtes (ex-Party de Noël) devant avoir lieu le jeudi 14 décembre 2005.

Le cocktail pour les membres de notre association aura lieu à 15h à la salle du Conseil, soit le local D-309.

Vers 15h30, le Directeur général, Monsieur Denis Juneau, viendra nous y saluer. Par la suite nous nous joindrons aux activités prévues par le Cégep, dont le souper, qui sera servi vers 19h30 à ceux qui auront acheté leur carton d'entrée. Ce dernier, au coût de 5\$ pour les membres en règle de l'Association des personnes retraitées, doit être réservé auprès de notre co-président Roland (voir ci-après).

Nous vous invitons à déposer vos manteaux au local des secouristes situé en face des agents de sécurité.

Vous désirez participer au cocktail ?

Vous désirez acheter un carton d'entrée au souper du Cégep ?

Vous désirez payer votre cotisation annuelle ?

Vous désirez plus d'information ?

Roland Legendre au 653-7470 ou rolandlegend@aol.com saura répondre à vos questions et désirs, à condition que vous les lui manifestiez de préférence avant le mardi 5 décembre.

Au plaisir de vous y rencontrer